

Rapport public Parcoursup session 2024

ARFRIPS - D.E Educateur Technique Spécialisé - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

ARFRIPS - D.E Educateur Technique Spécialisé - en apprentissage (25355)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
ARFRIPS - D.E Educateur Technique Spécialisé - en apprentissage (25355)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'expression	Cohérence des éléments fournis. Soins apportés à la rédaction du dossier et capacité à communiquer à l'oral.	Très important
Savoir-être	Capacité du candidat à faire valoir ses motivations	Ouverture au monde et curiosité intellectuelle. Intérêt pour le métier d'éducateur technique spécialisé et les publics rencontrés dans le cadre de l'exercice du métier. Capacité à s'investir dans un projet citoyen.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet de formation	Connaissance des exigences de la formation d'éducateur technique spécialisé. Intérêt et motivation pour la formation proposée par l'ARFRIPS.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité du candidat à expliciter son parcours	Capacité à rendre compte de son parcours personnel et/ou professionnel et à faire valoir ses engagements citoyens et/ou associatifs, ses pratiques artistiques et /ou sportives, ses expériences d'animation ou d'accompagnement d'enfants ou de personnes vulnérables	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

- Intérêt pour le métier d'éducateur technique spécialisé - Capacité à argumenter ses motivations pour le métier envisagé et les publics rencontrés ans le cadre de l'exercice de ce métier - Capacité du candidat à argumenter le choix de la formation demandée - Capacité du candidat à faire valoir ses motivations - Capacité à témoigner de son engagement dans une formation longue et exigeante - Capacité du candidat à expliciter son parcours (ou des éléments de son parcours) personnel et/ou professionnel - Expériences professionnelles ou stages - Pratiques culturelles, artistiques ou sportives - Qualité de la rédaction des différentes rubriques

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Vérifier que votre choix de formation est bien celle du diplôme visé, à savoir Educateur (trice) Technique spécialisé (e).
Pour cela , vous devrez aborder l'entretien de sélection en précisant les compétences techniques et/ou manuelles sur lesquelles vous pouvez vous appuyer. Une première expérience du monde du travail serait un +.
Les candidats lauréats du service civique, des cordées de la réussite ou titulaires d'une licence en psychologie seront privilégiés.

Signature :

Emmanuel SAULNIER,
de l'établissement ARFRIPS